

## **Détermination d'un panel d'observation**

Cette partie a pour principale objectif de déterminer un panel d'agences d'urbanisme cohérent à observer. Cette élaboration conjugue trois approches, une correspondante à une typologie d'agences émanant d'entretiens, une seconde relevant d'un traitement de données et, la dernière va croiser ses deux méthodes. La première approche s'appuie sur deux entretiens menés avec le directeur de l'agence d'urbanisme de Tours, Monsieur Bonacorsi, et Monsieur Belliot, délégué général de la FNAU. De ces premiers contacts va émerger une première typologie d'agence en trois classes : petites, moyennes et grandes agences. La seconde approche va également s'appuyer sur une classification des agences d'urbanisme en trois catégories (petite - moyenne - grande) relevant de données quantitatives. Les grandeurs numériques retenues pour mener cette classification sont directement liés à la structure agence, avec le personnel, le budget, les subventions, la population des collectivités adhérentes à ces structures et à une structure intercommunale. Le choix de ces indicateurs découle en partie des diverses remarques émanant de nos entretiens préalables<sup>201</sup>.

### **II. 1- Les entretiens, premier panel**

Ces premiers résultats émanent directement des entretiens menés. La première rencontre avec Monsieur Bonacorsi a soulevé un certain nombre de remarques, notamment dans notre tentative de classement des agences d'urbanisme. Ce directeur d'agence nous a proposé une première classification en trois types d'agence.

Tout d'abord les grandes agences avec celle de Lyon. C'est une structure disposant d'une histoire et d'un territoire riche. Elle correspond à une région urbaine. Cette agence est l'une des premières à relancer la planification, et dans les années quatre-vingt à opter pour une réflexion à l'échelle internationale, plaçant la ville de Lyon sous le statut de "ville internationale". De plus, pendant cette même période, le partenariat avec la Société d'Équipement de la Région Lyonnaise (SERL) a été très développé, favorisant un travail efficace qui s'inscrit dans une conception de développement durable. L'histoire de l'agence est mouvementée et riche, elle eut pendant vingt-six ans Monsieur G. Blanc comme directeur, qui a été remplacé suite à un changement de municipalité. L'agence de Lille a été également proposée dans cette catégorie pour diverses raisons. Elle a été créée en 1970, puis elle a disparu pour être recréée dans les années 1990, par Monsieur P. Mauroy maire de Lille et sous la direction de Monsieur F. Ampe, aujourd'hui conseillé à la DATAR.

La seconde catégorie correspond aux agences dites moyennes. Quatre agences d'urbanisme ont été proposées, l'agence de Bordeaux, de Nantes, de Rennes et de Tours. Cette dernière était à l'origine un atelier, créé par Monsieur J. Royer, maire de la ville de Tours et sous la direction de Monsieur Drouin, pendant trente-cinq ans.

Et enfin, la troisième catégorie correspond à celles que nous pouvons qualifier de petites agences. Il a été proposé l'agence de Clermont-Ferrand, car l'intérêt est sa taille et sa création récente. De plus, cette structure est en plein essor et ne produit pas de documents de planification de type POS. Ensuite, l'agence d'Aix-en-Provence qui correspond à un

---

<sup>201</sup> En ce qui concerne le personnel, la politique actuelle liée à la création ou au développement des agences vise plutôt à constituer des petites équipes et non pas de grandes, considérant que les activités qui caractérisent ces organisations ne sont pas tant des activités de gestion que des activités d'aide au pilotage, au développement des réseaux de partenaires, etc.

organisme ancien, totalement structurée, et qui ne produit également pas de POS. Et enfin, une agence produisant des documents d'urbanisme, celle de Troyes qui permet d'observer une structure différente des deux autres propositions.

A partir de cette première proposition, venant d'un directeur qui a mené l'essentiel de sa carrière au sein de plusieurs agences (Lyon, Grenoble, Lille, Tours, ...) et qui par son expérience professionnel en connaît bien les caractéristiques, nous avons rencontré le délégué général de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, Monsieur Belliot. A la suite de notre entrevue, celui-ci a confirmé l'intérêt des agences précitées. Il a enrichi notre recherche en faisant état de la disparition de certaines structures et en nous facilitant l'accès à certaines agences. De plus, il nous a mis en garde sur l'étude de certaines structures, comme celles de Marseille ou de Paris, du fait de la taille ou de la complexité de ces agences.

Il ressort de ces deux entretiens que la classification proposée s'appuie principalement sur la taille de l'agence, définie par son personnel. Si ce seul critère est communément utilisé pour distinguer les petites, moyennes et grandes organisations, les petites, moyennes et grandes entreprises, il ne faut en rien le concevoir comme un critère dominant. En effet, la production d'une classification est à l'image des critères pris en compte pour caractériser une organisation. Et il y a donc possiblement autant de résultats qu'il y a de critères mobilisables. La notion de grandeur est liée à ce que l'on veut valoriser. Par exemple si l'on souhaite comparer les agences seulement au titre de leur activité en matière de prospective territoriale, une agence, petite au titre d'une classification par son personnel, pourrait être grande si elle ne mène que des travaux de prospective territoriale. Par exemple, l'agence de Clermont-Ferrand dispose d'une équipe de douze personnes, alors que l'agence de Tours dispose d'une équipe de vingt personnes. Avec un tel nombre de personnes, l'agence de Tours est en mesure de réaliser des documents de planification de type PLU, alors que l'agence de Clermont-Ferrand n'en produit pas.

Pour conclure, cette première approche nous a permis de définir un premier panel à observer. Mais un certain nombre d'interrogations ont été soulevées et nécessitent d'aborder ce panel et sa classification au travers d'une analyse devant s'appuyer sur plusieurs indicateurs, et non pas uniquement sur son seul personnel.

## **II.2- traitement des données**

L'analyse de ces indicateurs va en partie s'appuyer sur les statistiques descriptives. Dans un premier temps sera observée la répartition des agences d'urbanisme en fonction de chacun de ces indicateurs. Puis, nous tenterons d'établir une typologie en trois classes (petite – moyenne – grande) par le croisement de ces indicateurs.

### **II.2- 1- Personnel des agences d'urbanisme**

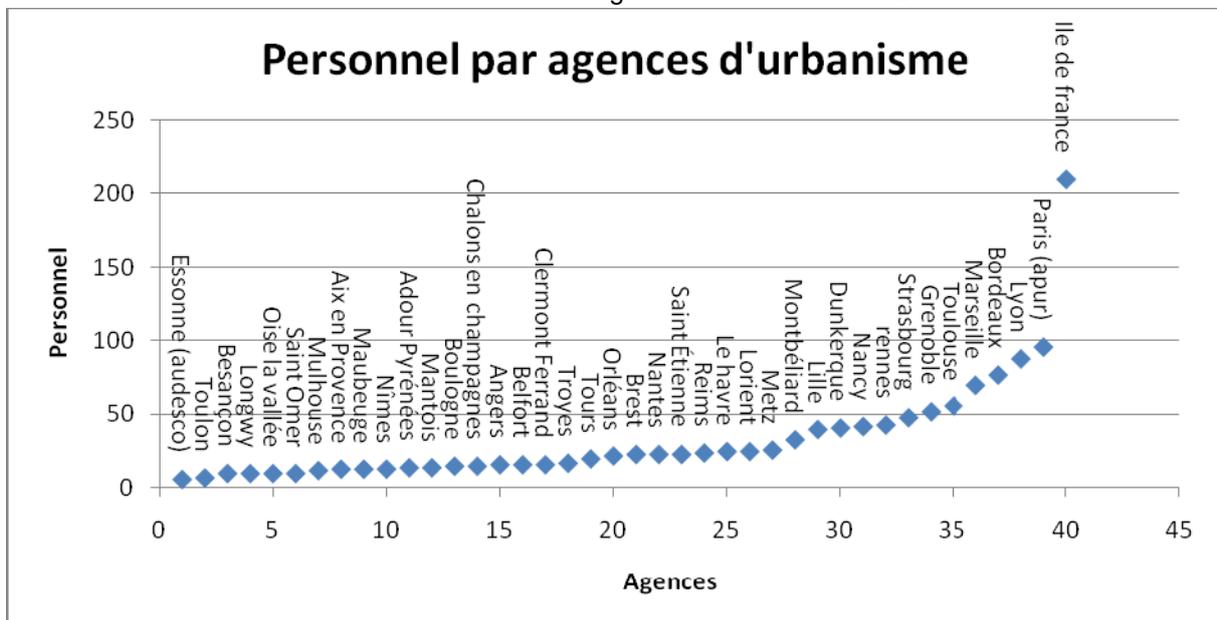
Le premier indicateur porte sur l'effectif des agences d'urbanisme. Ces données ont été mises à jour et obtenues auprès de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme en 2003.

Tableau 9 : Personnel des agences d'urbanisme en 2003

agence xi	personnel n
Essonne (audesco)	6
Toulon	7
Besançon	10
Longwy	10
Oise la vallée	10
Saint Omer	10
Mulhouse	12
Aix en Provence	13
Maubeuge	13
Nîmes	13
Adour Pyrénées	14
Mantois	14
Boulogne	15
Chalons en champagnes	15
Angers	16
Belfort	16
Clermont Ferrand	16
Troyes	17
Tours	20
Orléans	22
Brest	23
Nantes	23
Saint Étienne	23
Reims	24
Le havre	25
Lorient	25
Metz	26
Montbéliard	33
Lille	40
Dunkerque	41
Nancy	42
Rennes	43

Strasbourg	48
Grenoble	52
Toulouse	56
Marseille	70
Bordeaux	77
Lyon	88
Paris (apur)	96
Ile de France	210

Schéma 8 : Personnel des agences d'urbanisme en 2003



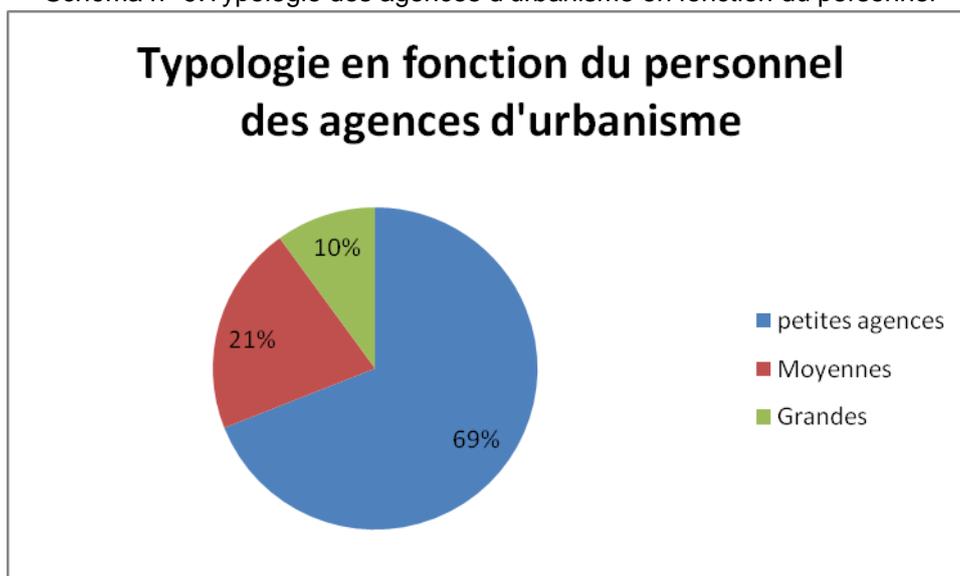
Comme l'indique ce graphique présentant le personnel des agences, classé de façon croissante, seule l'agence de l'Ile de France apparaît comme singulière avec un effectif très largement supérieure aux autres agences. Comme le confirment les indicateurs ci après présentés, cette agence constitue à elle seule une catégorie particulière, prise en tant que telle. Les traitements suivants portent sur l'ensemble des autres agences qui seront classées en trois catégories, l'ensemble constituant avec l'agence de l'Ile de France<sup>202</sup> quatre catégories.

En partant donc du principe d'une classification des agences d'urbanisme (sans celle de l'île de France) en trois catégories, et en appliquant la méthode de classe de même amplitude, nous obtenons la distribution suivante :

Tableau 10 : Classification de même amplitude du personnel des agences d'urbanisme

	classes	effectifs	fréquences en %	fréquences cumulées
petites agences	[6-32[	27	69%	69%
Moyennes	[33-64[	8	21%	9%
Grandes	[65-210]	4	10%	100%
Total		39	100%	

Schéma n° 9: Typologie des agences d'urbanisme en fonction du personnel



En respectant l'amplitude de classe, 69% des agences d'urbanisme sont considérées comme de petites structures, 21% sont dans la classe des agences moyennes et seulement 10%

<sup>202</sup> Ce graphique montre une discontinuité forte entre le nombre de personnes de l'agence de l'Ile de France et ceux de toutes les autres agences. Ce saut reflète celui qui existe entre les deux premiers niveaux des métropoles françaises. Le premier contient seulement l'Ile de France, une métropole de niveau mondial comme Londres. Le second correspond aux métropoles d'équilibre établies au cours des années soixante, comme Lille, Lyon, Strasbourg, etc. Il manque en France un niveau intermédiaire, correspondant aux agglomérations de quelques millions d'habitants. Les données sur l'agence de l'Ile de France la place seule dans une catégorie particulière, celle que nous qualifierons de très grande agence.

appartiennent aux grandes agences (avec une seule dans la catégorie des très grandes agences).

Cette distribution révèle une prédominance d'agences d'urbanisme disposant, au regard de ce critère, d'une petite équipe. Soit 69% des agences disposent d'une équipe de moins de 33 personnes. 21% des agences disposent d'une équipe de moins de 64 personnes et 10% des agences d'une équipe composée de plus de 65 personnes.

Plus de 27 agences sont considérées comme de petite structure au regard de leur personnel (cf. schéma n°8). Nous constatons un cas particulier celui de l'agence d'urbanisme d'Ile de France, constituant l'une des plus grandes agences du réseau.

En conclusion, nous constatons que la proportion des petites agences est prépondérante, et que le nombre de grandes agences est plus faible que celui des agences moyennes. Les écarts de personnel sont importants entre les petites et les grandes agences. Ce constat peut résulter, en partie, d'une nécessité du territoire et de l'importance portée aux études urbaines. La logique est que les agences d'urbanisme de Lyon ou d'Ile de France disposent d'un personnel en conséquence, notamment au regard du territoire sur lesquelles elles évoluent et de leur complexité en matière d'aménagement. La comparaison avec l'agence de l'Essonne, qualifiée comme la plus petite structure est composée d'une équipe de six personnes, et celle d'Île de France démontre parfaitement que ces équipes sont constituées en fonction d'un besoin du territoire et de l'intensité de l'activité urbaine.

Par conséquent, la présence de petites structures en grand nombre n'est pas vraiment surprenante, puisque c'est une volonté ouvertement affichée aujourd'hui. Une agence d'urbanisme composée d'une petite équipe n'est pas sans intérêt car elle permet d'éviter les lourdeurs administratives, rendant la structure plus malléable et plus facilement adaptable. Ces petites structures ont probablement permis aux agences de s'adapter aux mouvances politiques, ainsi qu'aux besoins du territoire.

### **II.2- 2- Population des collectivités adhérentes**

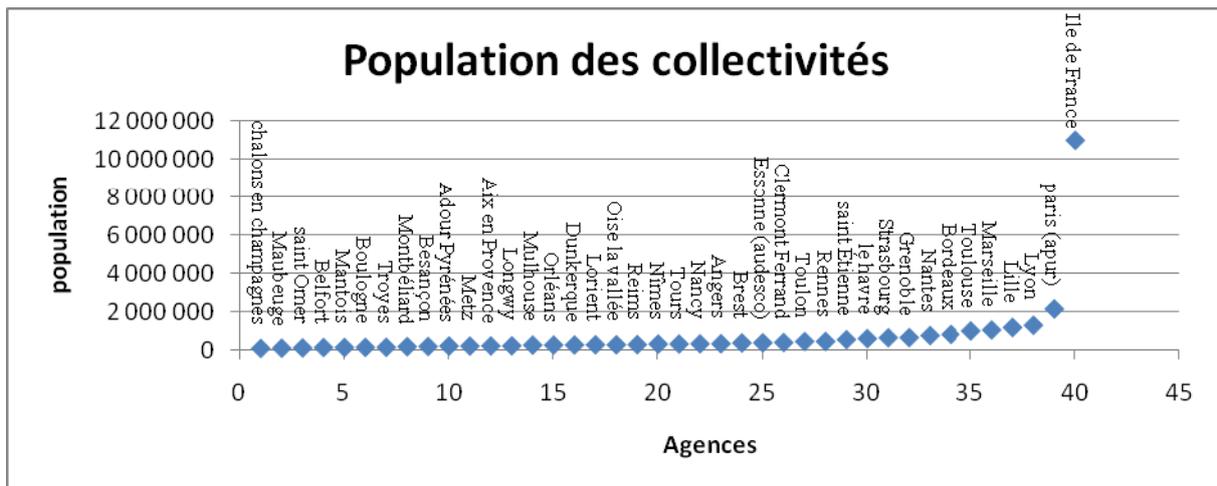
Le second indicateur prend en considération la population des collectivités adhérentes des agences d'urbanisme. Cette donnée fut extraite du recensement de l'INSEE de 1999.

Tableau 11 : Population des collectivités adhérentes en 1999 (Source FNAU)

agence xi	population des collectivités
chalons en champagnes	89 622
Maubeuge	101 989
saint Omer	117 043
Belfort	137 408
Mantois	138 198
Boulogne	143 316
Troyes	146 417
Montbéliard	180 000

Besançon	189 860
Adour Pyrénées	214 000
Metz	214 000
Aix en Provence	220 000
Longwy	224 414
Mulhouse	260 925
Orléans	266 000
Dunkerque	272 000
Lorient	280 000
Oise la vallée	280 914
Reims	288 000
Nîmes	316 388
Tours	319 000
Nancy	328 000
Angers	332 000
Brest	375 000
Essonne (aulesco)	380 881
Clermont Ferrand	398 000
Toulon	450 000
Rennes	452 187
saint Étienne	548 533
le havre	600 000
Strasbourg	647 000
Grenoble	656 000
Nantes	760 000
Bordeaux	819 846
Toulouse	1 000 000
Marseille	1 054 828
Lille	1 182 000
Lyon	1 298 717
paris (apur)	2 147 857
Ile de France	11 000 000

Schéma 10 : Population des collectivités adhérentes en 1999

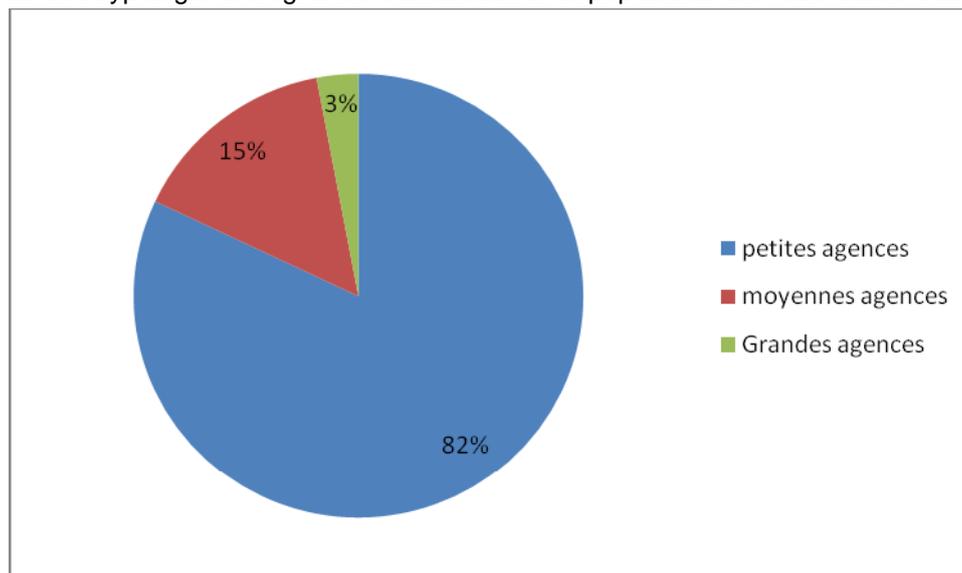


En classant cette distribution, toujours en trois catégories, selon une même amplitude de classe, nous obtenons :

Tableau 12 : Classification de la population des collectivités adhérentes de même amplitude

	classes	Nombre d'agences	fréquences en %
petites agences	[89 622 – 715 952[	32	82%
Moyennes	[715 952 – 1 431 904[	6	15%
Grandes	[1 431 904 – 2 147 857]	1	3%
Total		39	100%

Schéma 11 : Typologie des agences en fonction de la population des collectivités adhérentes



Cette répartition donne 82% des agences d'urbanisme comme de petites agences, et 3% des agences sont de grandes agences. 15% d'agences se trouvent dans la catégorie des agences dites moyennes. Trente-deux agences d'urbanisme interviennent sur un territoire dont la population est comprise entre 89 622 à 715 952 habitants. Une seule agence intervient sur un territoire disposant d'une population de 2 147 857. Comme précédemment, l'agence d'Ile de France a été exclue car sa population est de 11 000 000 habitants, ce qui aurait créé un écart de classe trop important.

En conclusion, la population sur laquelle interviennent les agences d'urbanisme reste importante. Nous avons une prépondérance de petites agences qui représentent plus de quatre-vingt pourcent du total des agences d'urbanisme.

### **II.2-3- Budget des agences d'urbanisme**

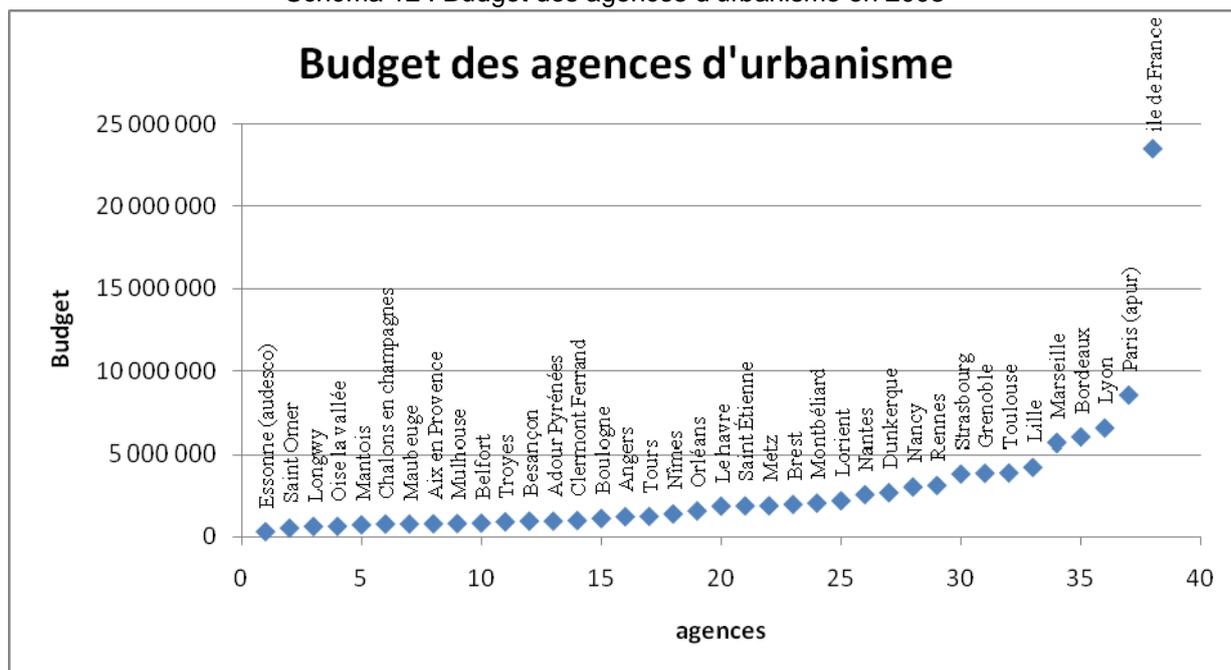
Le troisième indicateur concerne le budget des agences d'urbanisme. Ces données sont extraites d'un document provenant de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et correspondant au budget 2003 de ces structures.

Tableau 13 : Budget des agences d'urbanisme en 2003

agence xi	BUDGET
Essonne (audesco)	335 000
Saint Omer	550 000
Longwy	653 867
Oise la vallée	658 580
Mantois	748 649
Chalons en champagnes	800 000

Maubeuge	800 000
Aix en Provence	813 046
Mulhouse	830 000
Belfort	851 000
Troyes	930 000
Besançon	975 444
Adour Pyrénées	976 000
Clermont Ferrand	1 011 161
Boulogne	1 134 071
Angers	1 241 000
Tours	1 261 000
Nîmes	1 413 831
Orléans	1 596 860
Le havre	1 881 000
Saint Étienne	1 901 000
Metz	1 906 496
Brest	1 988 500
Montbéliard	2 066 952
Lorient	2 210 000
Nantes	2 585 756
Dunkerque	2 704 066
Nancy	3 050 000
Rennes	3 144 000
Strasbourg	3 834 000
Grenoble	3 877 600
Toulouse	3 901 226
Lille	4 240 000
Marseille	5 683 200
Bordeaux	6 012 786
Lyon	6 558 153
Paris (apur)	8 556 637
ile de France	23527000

Schéma 12 : Budget des agences d'urbanisme en 2003

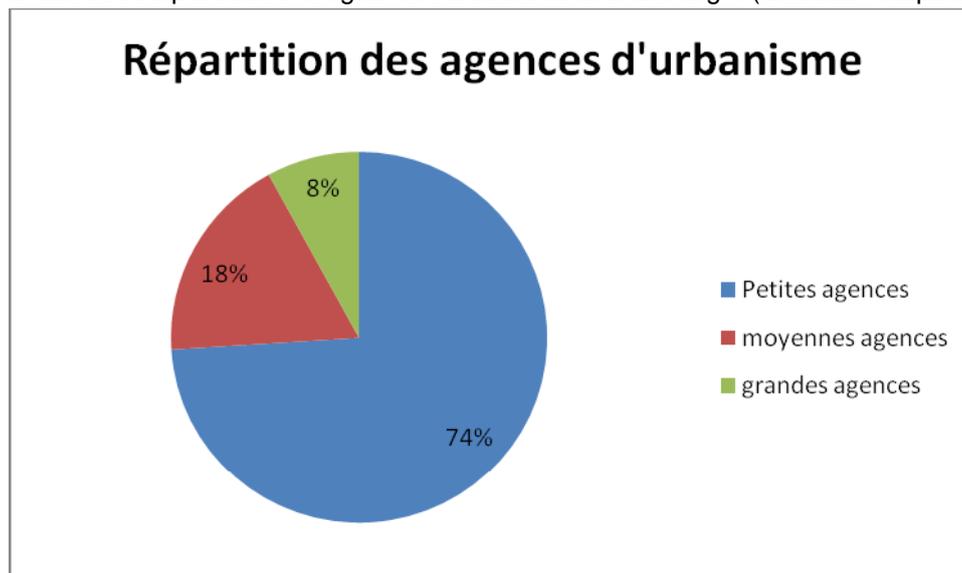


Comme précédemment, la première démarche a été de classer cet indicateur selon une classification en trois catégories et de même amplitude. Nous obtenons :

Tableau 14: Classification des agences d'urbanisme en fonction de leur budget

	classes	Nombre d'agences	fréquences en %	fréquences cumulées
petites agences	[335 000 – 2 852 212[	29	74%	74%
moyennes agences	[2 852 212 – 5 704 424[	7	18%	92%
grandes agences	[5 704 424 – 8 556 637]	3	8%	100%
Total		39	100%	

Schéma 13 : Répartition des agences en fonction de leur budget (de même amplitude)



Cette répartition offre à nouveau un grand nombre d'agence dans la catégorie des petites agences. Puisque vingt-neuf agences disposent d'un budget de moins de 2 852 212frcs (cf. schéma 12). Sept agences moyennes disposent d'un budget de 5 704 424frcs. Et trois grandes agences ont un budget de plus de 6 000 000frcs.

Cette classification, comme avec les indicateurs précédents, montre un nombre important d'agences dans la catégorie des petites agences et nous avons extrait l'agence d'Ile de France la considérant comme une très grande agence.

Proportionnellement, cet indicateur définit environ soixante quatorze pourcent d'agences d'urbanisme correspondant à une petite agence, 18% des agences classées comme moyennes et 8% de grandes structures (cf. schéma 13).

De nouveau l'agence d'Île de France constitue un cas à part et l'AUDESCO a le budget et l'équipe la plus petite.

#### **II.2-4- Subvention de l'Etat**

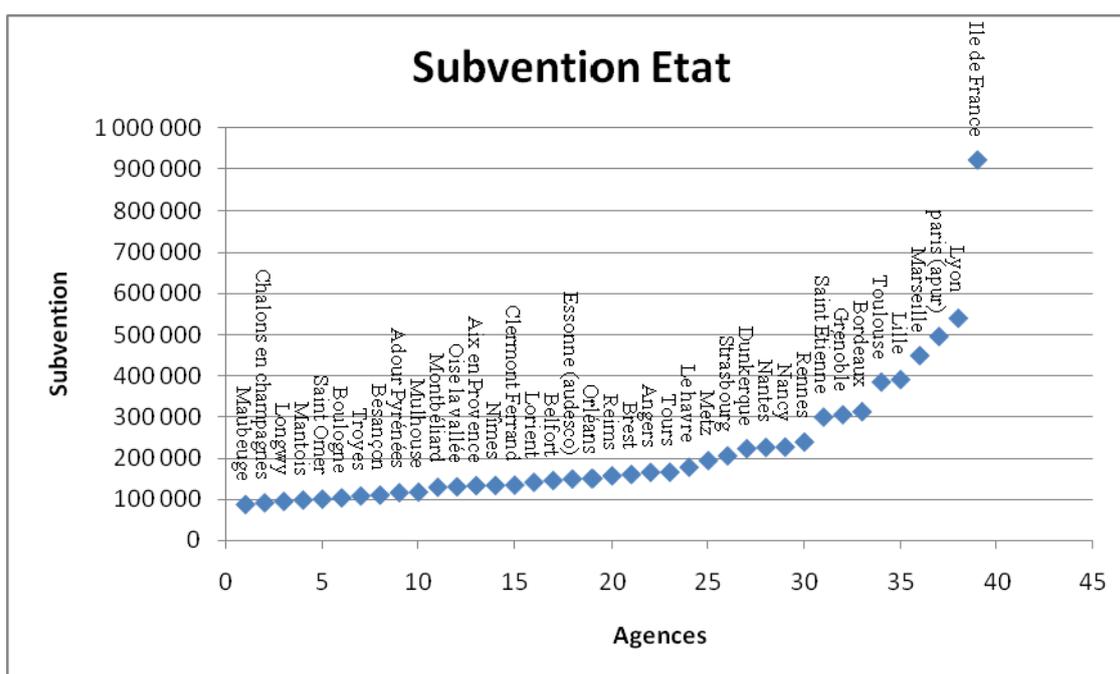
Le quatrième indicateur va s'intéresser aux subventions de l'Etat accordées aux agences d'urbanisme. Ces données sont extraites du document de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme datant de 2003.

Tableau 15 : Subvention de l'Etat en 2003

agence xi	subvention état (DGUHC+ autres)
Maubeuge	88 000
Chalons en champagnes	92 100
Longwy	95 600
Mantois	98 900
Saint Omer	101 056
Boulogne	104 107

Troyes	108 900
Besançon	111 000
Adour Pyrénées	116 700
Mulhouse	118 200
Montbéliard	130 000
Oise la vallée	131 100
Aix en Provence	133 900
Nîmes	134 500
Clermont Ferrand	135 200
Lorient	142 000
Belfort	146 235
Essonne (audesco)	150 000
Orléans	151 200
Reims	157 641
Brest	160 900
Angers	166 000
Tours	166 500
Le havre	178 400
Metz	194 588
Strasbourg	206 200
Dunkerque	223 500
Nantes	226 600
Nancy	227 500
Rennes	239 800
Saint Étienne	299 996
Grenoble	305 900
Bordeaux	313 200
Toulouse	385 200
Lille	391 200
Marseille	449 300
paris (apur)	495 600
Lyon	539 817
Ile de France	920 562

Schéma 14 : Subvention de l'Etat en 2003

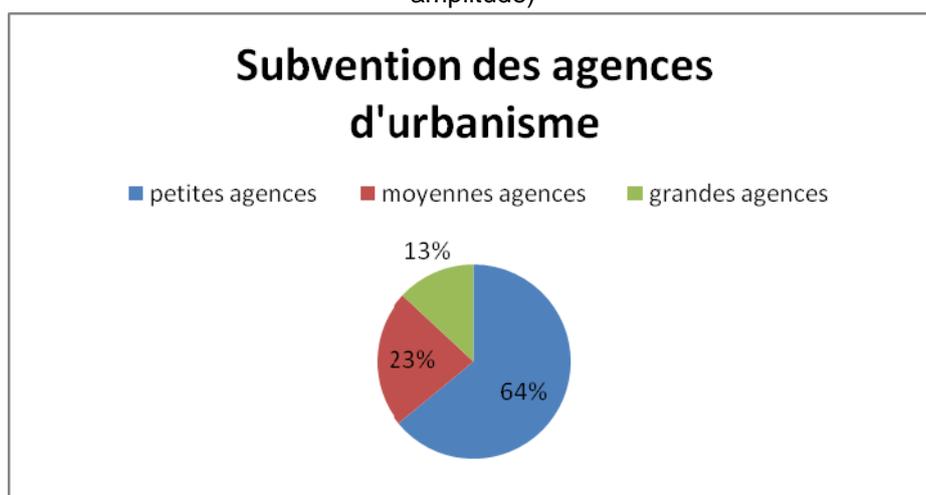


Cet indicateur fut classé en trois classes de même amplitude, et nous obtenons :

Tableau 16 : Répartition des subventions des agences d'urbanisme

	Classes	Nombre d'agences	fréquences en %	fréquences cumulées
petites agences	[88 000 – 179 939[	25	64%	64%
moyennes agences	[179 939 – 359 878[	9	23%	87%
grandes agences	[359 878 – 539 817]	5	13%	100%
total		39	100%	

Schéma 15 : Répartition des subventions par agences d'urbanisme ((classification de même amplitude)



Nous observons que 64% des agences d'urbanisme sont considérées comme de petites agences, et 23% comme des agences moyennes, et 13% comme de grandes agences. Cette distribution montre que vingt-cinq agences ont une subvention de moins de 179 900 francs. Seulement neuf agences sont dans la catégorie des agences dites moyennes et ont une subvention de moins de 359 000 francs. Les cinq grandes agences disposent d'une subvention de plus de 359 000 francs (Cf. schéma 14), l'agence d'Île de France dispose d'une subvention de plus de 920 000 francs.

Une nouvelle fois, l'agence d'Île de France perçoit la subvention la plus importante. Nous pouvons relever que 64% des agences d'urbanisme touchent une subvention de l'Etat inférieure à 359 000 francs. Les agences de Lyon, de Marseille, de Lille, de Toulouse et de Paris peuvent être, au regard de cet indicateur, qualifiées de grandes agences, si l'on estime qu'une grande agence est celle qui reçoit une subvention importante de l'Etat.

#### **II.2-5- Communauté de communes et communauté d'agglomération**

Cet indicateur va permettre d'observer dans quelle aire l'agence d'urbanisme intervient. Ces données furent recueillies au sein de l'INSEE et date de 2002.

Tableau 17 L'existence d'un agence d'urbanisme dans les communautés de communes urbaines, d'agglomération et les syndicats d'agglomération nouvelle

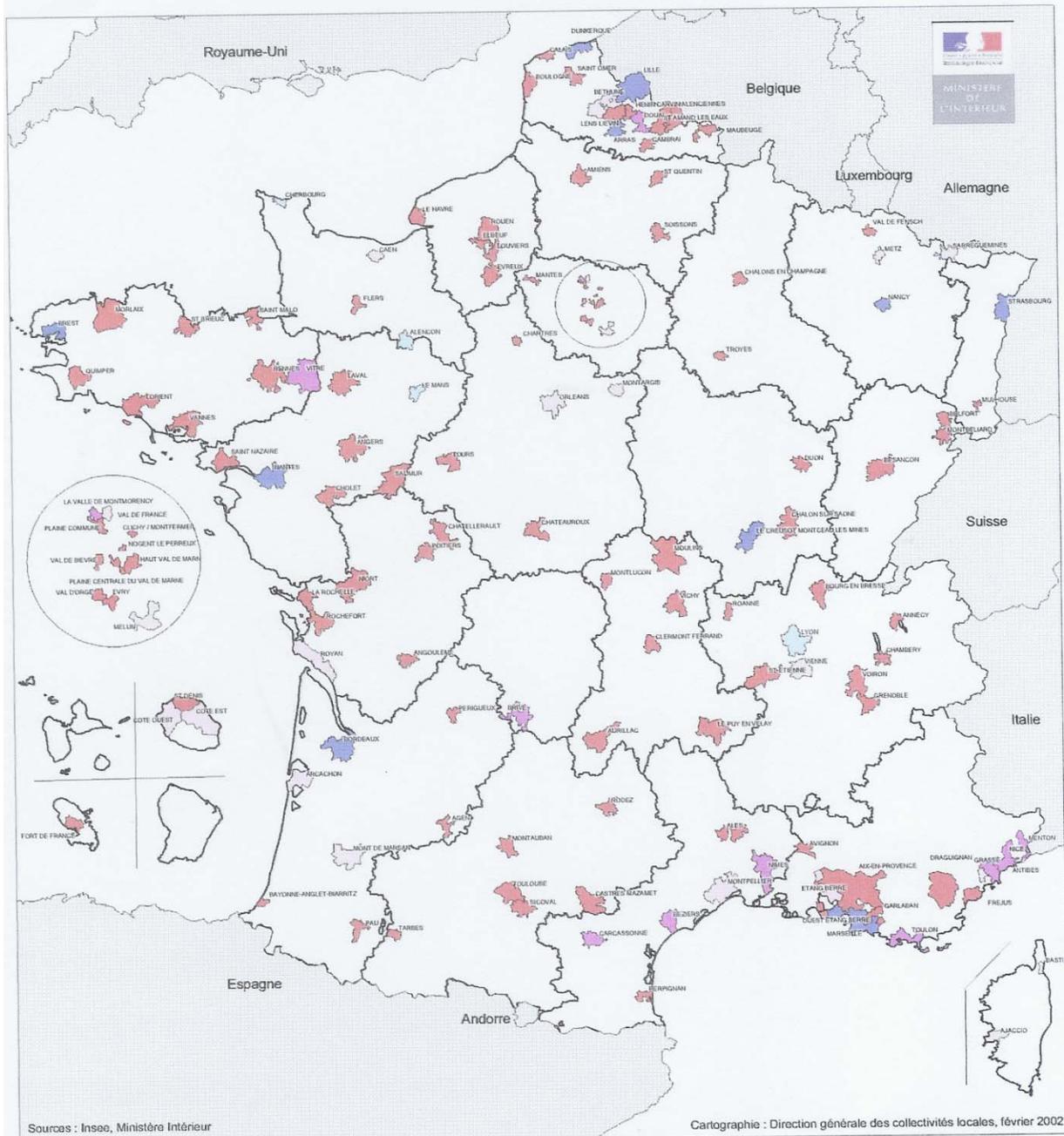
Tableau de synthèse - L'existence d'un agence d'urbanisme dans les communautés de communes urbaines, d'agglomération et les syndicats d'agglomération nouvelle

	ville possédant une agence d'urbanisme	syndicats d'agglomération nouvelle						communautés urbaines						communautés d'agglomération								
		2001			2002			2001			2002			2000			2001			2002		
		Nbr de communes	Pop totale	agence	Nbr de communes	Pop totale	agence	Nbr de communes	Pop totale	agence	Nbr de communes	Pop totale	agence	Nbr de communes	Pop totale	agence	Nbr de communes	Pop totale	agence	Nbr de communes	Pop totale	agence
1	Adour Pyrénées																					
2	Aix en Provence	3	78019	1 (Aix en Provence)	3	79193	1									34	338387	1	34	338387	1	
3	Angers															29	256131	1	29	256131	1	
4	APUR																					
5	Belfort												27	91771	1	27	91835	1	27	91835	1	
6	Besançon															57	176465	1	57	176465	1	
7	Bordeaux							27	671875	1	27	671875	1									
8	Boulogne sur mer												22	124719	1	22	124719	1	22	124719	1	
9	Brest							8	221600	1	8	221600	1									
10	Chalon en champagne												9	67047	1	9	67047	1	9	67047	1	
11	Clermont Ferrand												18	267987	1	18	267987	1	18	267987	1	
12	Dunkerque							18	212241	1	18	212241	1									
13	Grenoble												23	380645	1	23	380645	1	23	380645	1	
14	IAURIF																					
15	Le Havre															17	258514	1	17	258514	1	
16	Lille							85	1107044	1	20	264657	1									
17	Longwy																					
18	Lorient												18	184281	1	19	188280	1	19	188280	1	
19	Lyon							55	1186605	1	55	1186748	1									
20	Mantes la jolie												8	81055	1	8	81055	1	8	81055	1	
21	Marseille							18	991953	1	18	991953	1									
22	Maubeuge															22	104247	1	22	104247	1	
23	Metz																		10	180963	1	
24	Montbéliard															28	122167	1	28	122310	1	

25	Mulhouse																	5	124498	1	5	124498	1			
26	Nancy							20	264657	1	20	264657	1													
27	Nantes							21	562726	1	245 685 17	1														
28	Nîmes																					14	196289	1		
29	Oise la Vallée																									
30	Orléans																					22	273781	1		
31	Reims																									
32	Rennes													36	375569	1	36	377205	1	36	377205	1	36	377205	1	
33	Saint Etienne																	34	359930	1	34	359930	1	34	359930	1
34	Saint Omer																	19	67548	1	19	67548	1	19	67548	1
35	Strasbourg							27	456551	1	27	456551	1													
36	Toulouse																	21	585402	1	21	585402	1	21	585402	1
37	Tours													14	265249	1	14	265249	1	14	265249	1	14	265249	1	
38	Troyes													11	125051	1	11	125051	1	11	125051	1	11	125051	1	
	<b>Total</b>	<b>Nbr d'agence 1</b>							<b>Nbr d'agence 9</b>							<b>Nbr d'agence 23</b>										

Carte 10 : Les communautés d'agglomération et de communautés urbaines au 1er janvier 2002

## Les communautés d'agglomération et les communautés urbaines au 1er janvier 2002



- CA existant au 01/01/2001
- CA créées en 2001 ex-nihilo
- CA créées en 2001 par transformation
- CU à TPU
- CU à fiscalité additionnelle

Si nous comparons le tableau précédent, nous obtenons :

Tableau 18 : synthèse des regroupements intercommunaux par agences

agences	Syndicat d'agglomération nouvelle		Communautés urbaines		Communautés d'agglomération		
	Nbr communes	Agences	Nbr comm	Agences	Nbr comm	agence	
2002							
Aix en Provence	3	1			34	1	
Angers					29	1	
Belfort					27	1	
Besançon					57	1	
Bordeaux			27	1			
Boulogne					22	1	
Brest			8	1			
Chalons en champagnes					9	1	
Clermont Ferrand					18	1	
Dunkerque			18	1			
Grenoble					23	1	
Le havre					17	1	
Lille			20	1			
Lorient					19	1	
Lyon			55	1			
Mantois					8	1	
Marseille			18	1			
Maubeuge					22	1	
Metz					10	1	
Montbéliard					28	1	
Mulhouse					5	1	
Nancy			20	1			
Nantes			24	1			
Nîmes					14	1	
Orléans					22	1	
Rennes					36	1	
saint Étienne					34	1	
saint Omer					19	1	
Strasbourg			27	1			
Toulouse					21	1	
Tours					14	1	
Troyes					11	1	
total	3	1	217	9	499	23	32
Essonne							

(auresco)	
Toulon	
Paris (apur)	
Reims	
Adour	
Pyrénées	
Longwy	
Oise la vallée	
île de France	

Tableau 19 : Classification des agences d'urbanisme disposant d'une structure d'intercommunale

Syndicat d'agglomération nouvelle	Communautés urbaines	Communautés d'agglomération
Aix en Provence	Bordeaux Brest Dunkerque Lille Lyon Marseille Nancy Nantes Strasbourg	Aix en Provence Angers Belfort Besançon Boulogne Chalon en champagne Clermont Ferrand Grenoble Le havre Lorient Marseille Maubeuge Metz Montbéliard Mulhouse Nîmes Orléans Rennes Saint Étienne Saint Omer Toulouse Tours
1	9	22

Cet indicateur sera observé sur trente et une agences d'urbanisme. Nous constatons que vingt-trois agences évoluent sur un territoire disposant d'une communauté d'agglomération, et neuf agences sur une communauté urbaine. L'agence d'Aix-en-Provence est la seule à disposer d'un syndicat d'agglomération nouvelle et d'une communauté d'agglomération. Cet indicateur a la particularité de définir, à peu près, le territoire d'intervention des agences d'urbanisme. Il permet de prendre conscience de la multitude d'acteurs auxquels les agences sont confrontées.

Si nous prenons des classes de même amplitude suivant notre répartition en trois catégories, nous obtenons :

Tableau 20 : Nombre de communes par agence

	Agences	Nb communes
2	Aix en Provence	34
3	Angers	29
4	Belfort	27
5	Besançon	57
6	Bordeaux	27
7	Boulogne	22
8	Brest	8
9	Chalons en champagnes	9
10	Clermont Ferrand	18
11	Dunkerque	18
13	Grenoble	23
14	Le havre	17
15	Lille	20
17	Lorient	19
18	Lyon	55
19	Mantois	8
20	Marseille	18
21	Maubeuge	22
22	Metz	10
23	Montbéliard	28
24	Mulhouse	5
25	Nancy	20
26	Nantes	24
27	Nîmes	14
29	Orléans	22
32	Rennes	36
33	Saint Étienne	34
34	Saint Omer	19

35	Strasbourg	27
37	Toulouse	21
38	Tours	14

Schéma n° 16 : nombre de communes par agence

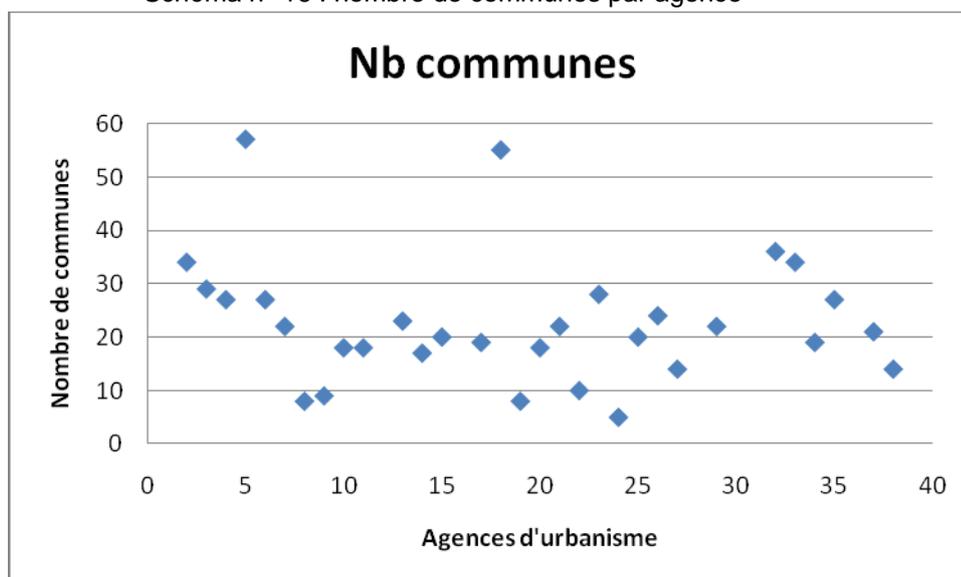
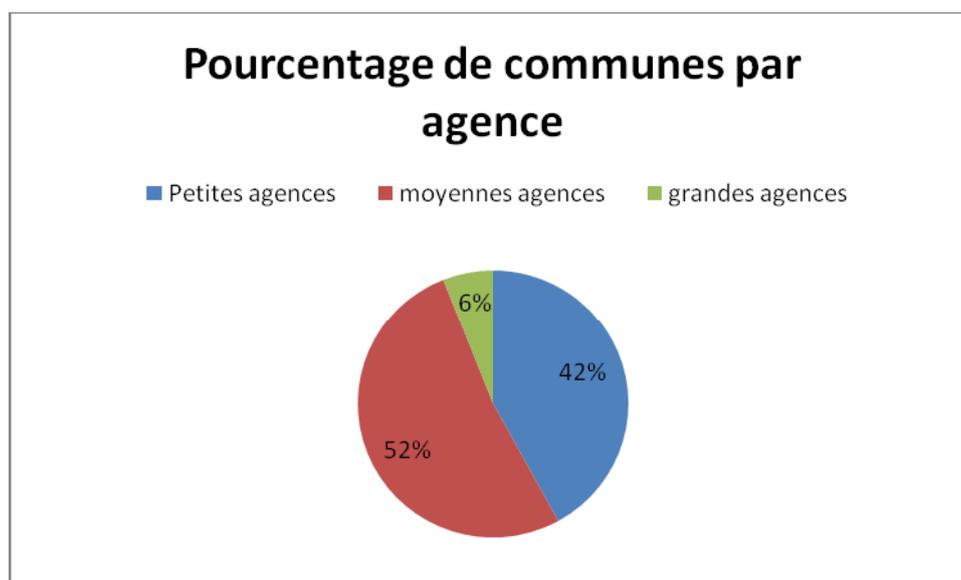


Tableau 21 : Nombre de communes par agence d'urbanisme

	Classes – nombre de communes	Nombre d'agences	fréquences
Petites agences	[5 – 19[	13	42%
Moyennes agences	[19 – 38[	16	52%
Grandes agences	[38 – 57]	2	6%
		31	100%

Schéma 17 : Répartition des communes par agence d'urbanisme



Cette répartition montre que treize agences travaillent avec moins de dix-neuf communes – Que seize agences travaillent avec moins de trente huit communes et que deux agences travaillent avec environ cinquante sept communes (Cf. schéma 17).

Cette répartition place pour la première fois une prépondérance des agences moyennes. Cet indicateur met en avant la multiplicité des acteurs avec lesquels les agences d'urbanisme doivent travailler et donne la mesure de l'implantation locale de ces structures. Cet indicateur est tout de même à prendre avec prudence. En effet, certaines agences d'urbanisme ne travaillent pas sur l'ensemble de ces communautés et parfois collaborent avec d'autres communes.

Cette première tentative d'élaboration d'une typologie en trois classes des agences d'urbanisme correspond peu aux discours des directeurs. Toutefois, elle fait émerger la primauté des petites agences, et la prédominance des quatre grandes structures celles de Marseille, de Lyon, de Paris (APUR) et celle d'Île de France.

### **II.3- Croisement des indicateurs**

Notre première tentative de classement des agences d'urbanisme n'a pas permis de se rapprocher de celui établi en collaboration avec les directeurs. Le croisement de ces indicateurs devrait permettre de clarifier cette typologie et de mieux déterminer les agences à observer, du moins situer les agences étudiées dans une catégorie. Deux méthodes ont été mises en œuvre. La première traite séparément chacun des indicateurs et définit la classe de l'agence par celle qui est la plus fréquemment observée et le croisement des données.

La seconde méthode revient à prendre l'ensemble des indicateurs par une analyse en composante principale.

**II.3- 1 Détermination de la classe par la fréquence**

**II.3- 1-a La fréquence**

Tableau 22 : Les données

agence xi	personnel n	population des collectivités	personnel/population*10000 0	pop/pers	BUDGET	personnel n	budget/personnel/10000 0	budget/pop	subvention état (DGUIHC+ autres)	sub/persv	subv/pop
Toulon	7	450000	1,56	64285,71429		7		0			0
Essonne (audesco)	6	380881	1,58	63480,16667	335000	6	0,558333333	0,744444444	150000	0,393823793	0,393823793
Nantes	23	760000	3,03	33043,47826	2585756	23	1,124241739	6,788881567	226600	0,298157895	0,298157895
Lille	40	1182000	3,38	29550	4240000	40	1,06	5,578947368	391200	0,330964467	0,330964467
Oise la vallée	10	280914	3,56	28091,4	658580	10	0,65858	0,557174281	131100	0,466690873	0,466690873
Clermont Ferrand	16	398000	4,02	24875	1011161	16	0,631975625	3,599539361	135200	0,339698492	0,339698492
Nîmes	13	316388	4,11	24337,53846	1413831	13	1,087562308	3,552339196	134500	0,42511094	0,42511094
Le havre	25	600000	4,17	24000	1881000	25	0,7524	5,945231804	178400	0,297333333	0,297333333
Saint Étienne	23	548533	4,19	23849,26087	1901000	23	0,826521739	3,168333333	299996	0,54690602	0,54690602
Longwy	10	224414	4,46	22441,4	653867	10	0,653867	1,192028556	95600	0,425998378	0,425998378
paris (apur)	96	2147857	4,47	22373,51042	8556637	96	0,891316354	38,12880212	495600	0,230741618	0,230741618
Mulhouse	12	260925	4,60	21743,75	830000	12	0,691666667	0,386431685	118200	0,453003737	0,453003737
Angers	16	332000	4,82	20750	1241000	16	0,775625	4,756155984	166000	0,5	0,5
Besançon	10	189860	5,27	18986	975444	10	0,975444	2,938084337	111000	0,584641315	0,584641315
Toulouse	56	1000000	5,60	17857,14286	3901226	56	0,6966475	20,54790899	385200	0,3852	0,3852
Aix en Provence	13	220000	5,91	16923,07692	813046	13	0,62542	0,813046	133900	0,608636364	0,608636364
Brest	23	375000	6,13	16304,34783	1988500	23	0,864565217	9,038636364	160900	0,429066667	0,429066667
Tours	20	319000	6,27	15950	1261000	20	0,6305	3,362666667	166500	0,521943574	0,521943574
Adour Pyrénées	14	214000	6,54	15285,71429	976000	14	0,697142857	3,059561129	116700	0,545327103	0,545327103
Marseille	70	1054828	6,64	15068,97143	5683200	70	0,811885714	26,55700935	449300	0,425946221	0,425946221
Lyon	88	1298717	6,78	14758,14773	6558153	88	0,745244659	6,217272389	539817	0,415654065	0,415654065
Strasbourg	48	647000	7,42	13479,16667	3834000	48	0,79875	2,952144309	206200	0,3187017	0,3187017
Grenoble	52	656000	7,93	12615,38462	3877600	52	0,745692308	5,993199382	305900	0,466310976	0,466310976
Orléans	22	266000	8,27	12090,90909	1596860	22	0,725845455	2,434237805	151200	0,568421053	0,568421053
Reims	24	288000	8,33	12000	1413831	24	0,58909625	5,315154135	157641	0,547364583	0,547364583
Saint Omer	10	117043	8,54	11704,3	550000	10	0,55	1,909722222	101056	0,863409174	0,863409174
Lorient	25	280000	8,93	11200	2210000	25	0,884	18,88194937	142000	0,507142857	0,507142857

Bordeaux	77	819846	9,39	10647,35065	6012786	77	0,780881299	21,47423571	313200	0,382022965	0,382022965
rennes	43	452187	9,51	10515,97674	3144000	43	0,731162791	3,834866548	239800	0,530311575	0,530311575
Mantois	14	138198	10,13	9871,285714	748649	14	0,534749286	1,65561814	98900	0,715639879	0,715639879
Boulogne	15	143316	10,47	9554,4	1134071	15	0,756047333	8,206131782	104107	0,726415753	0,726415753
Troyes	17	146417	11,61	8612,764706	930000	17	0,547058824	6,489156828	108900	0,743766093	0,743766093
Belfort	16	137408	11,64	8588	851000	16	0,531875	5,81216662	146235	1,064239346	1,064239346
Metz	26	214000	12,15	8230,769231	1906496	26	0,733267692	13,8747089	194588	0,90928972	0,90928972
Maubeuge	13	101989	12,75	7845,307692	800000	13	0,615384615	3,738317757	88000	0,862838149	0,862838149
Nancy	42	328000	12,80	7809,52381	3050000	42	0,726190476	29,90518585	227500	0,693597561	0,693597561
Dunkerque	41	272000	15,07	6634,146341	2704066	41	0,659528293	8,244103659	223500	0,821691176	0,821691176
Chalons en champagnes	15	89622	16,74	5974,8	800000	15	0,533333333	2,941176471	92100	1,027649461	1,027649461
Montbéliard	33	180000	18,33	5454,545455	2066952	33	0,626349091	23,06299792	130000	0,722222222	0,722222222

Schéma 18 : Rapport du personnel sur la population

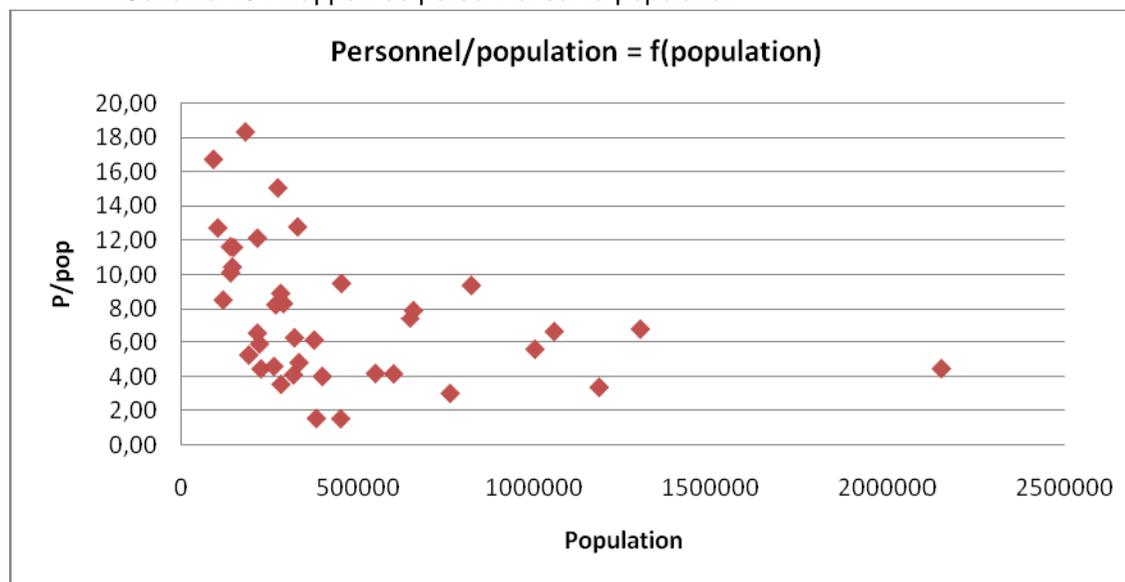
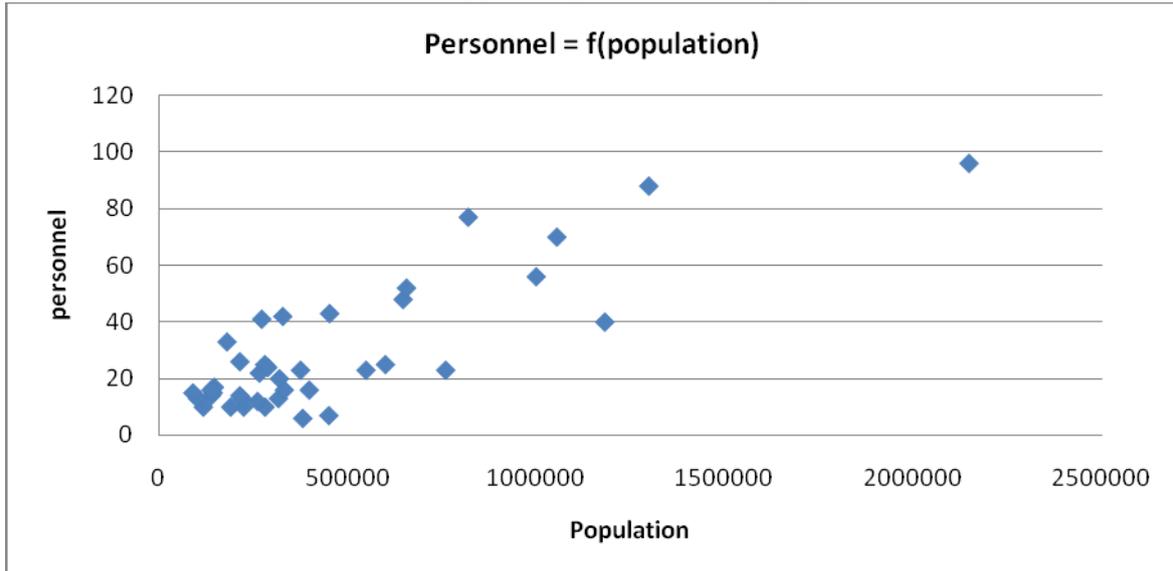
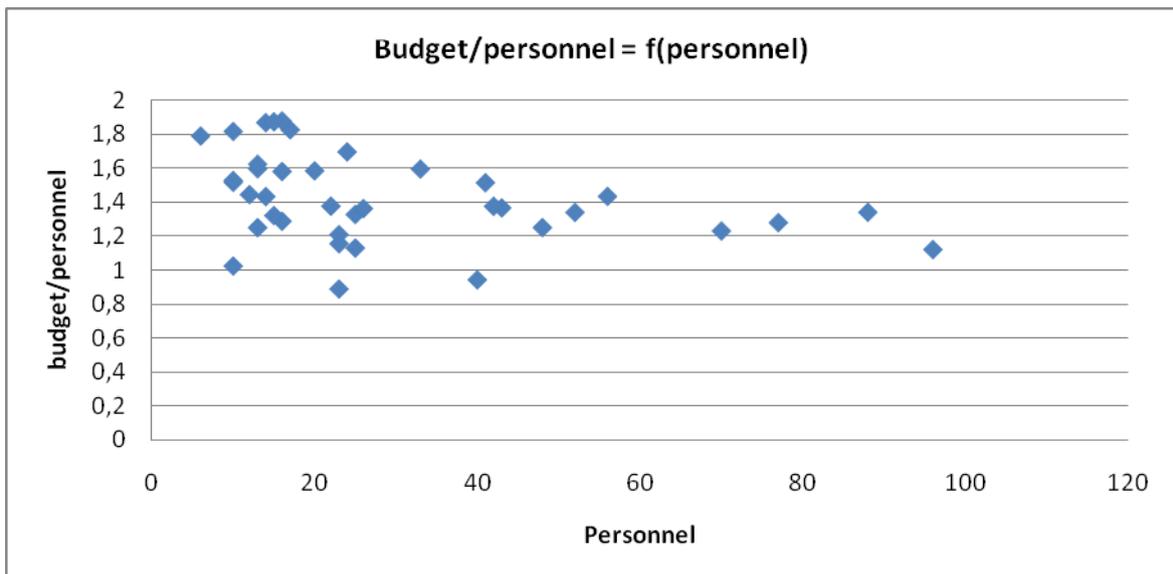


Schéma 19 : rapport du personnel sur la population



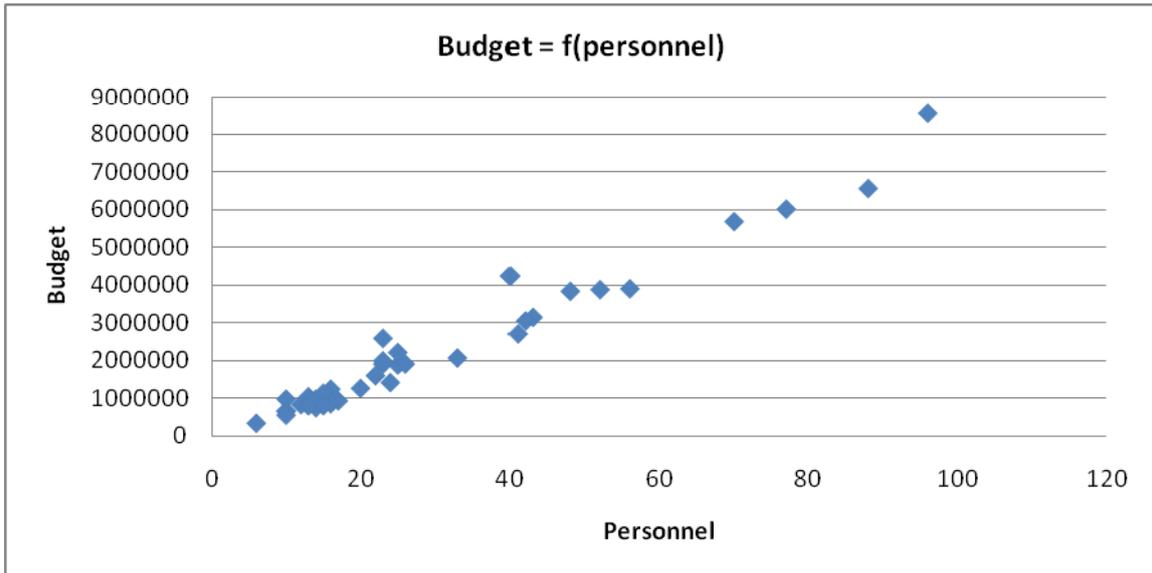
Nous obtenons une concentration d'agences d'urbanisme et quelques structures au delà de 1000 000 habitants.

Schéma 20 : Rapport du budget sur le personnel



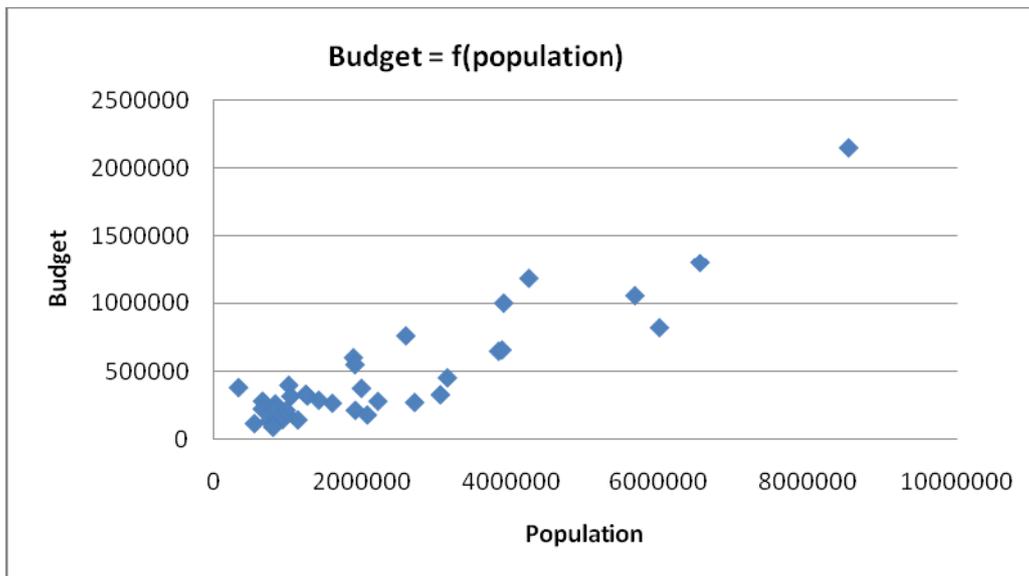
Nous obtenons une représentation relativement rectiligne, cela s'explique par le fait que le budget est en grande partie constitué des salaires du personnel.

Schéma n° 21 : Budget=f (personnel)



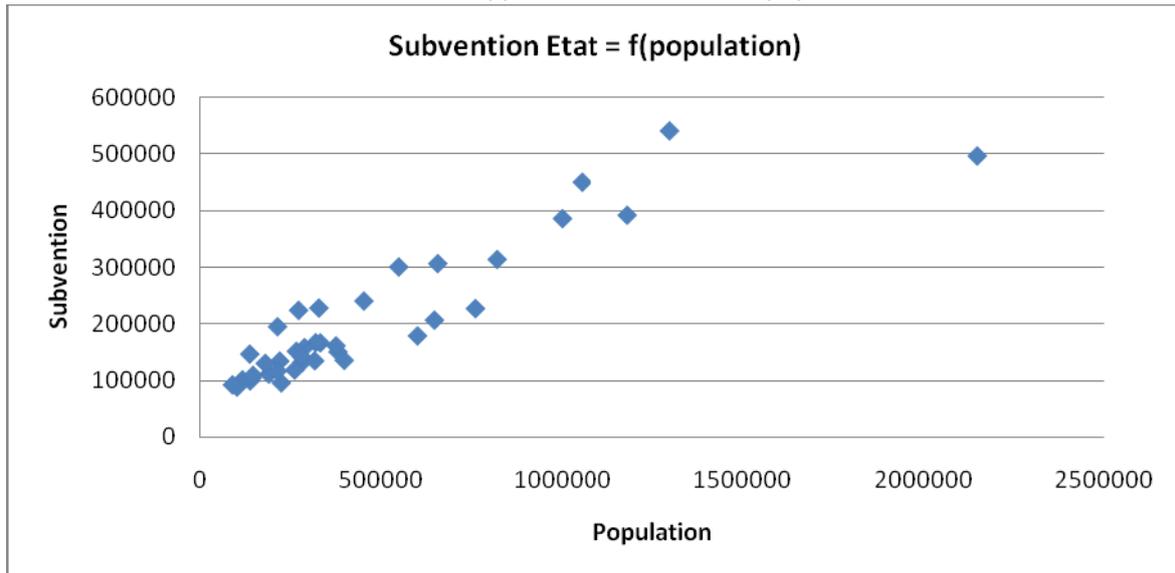
Ce résultat est relativement (schéma 21) logique, puisque le budget correspond à peu près aux salaires du personnel.

Schéma 22 : Rapport du budget sur la population



Nous sommes dans le même cas de figure que pour le rapport personnel sur budget, la subvention se calcule en fonction des besoins de l'agence en frais de personnel.

Schéma 23 : Rapport subvention sur la population



La première lecture, nous observons que les rapports impliquant le budget, les subventions sont relativement proportionnels. Puisque par exemple le rapport budget sur personnel correspond à peu près au salaire des agents. Par conséquent, notre typologie en trois classes correspond au discours. Par contre, le rapport du personnel sur la population nous donne une classification à part. Pour cela, nous allons essayer de classer les agences d'urbanisme.

Schéma n° 24 : Subvention/population=f (population)

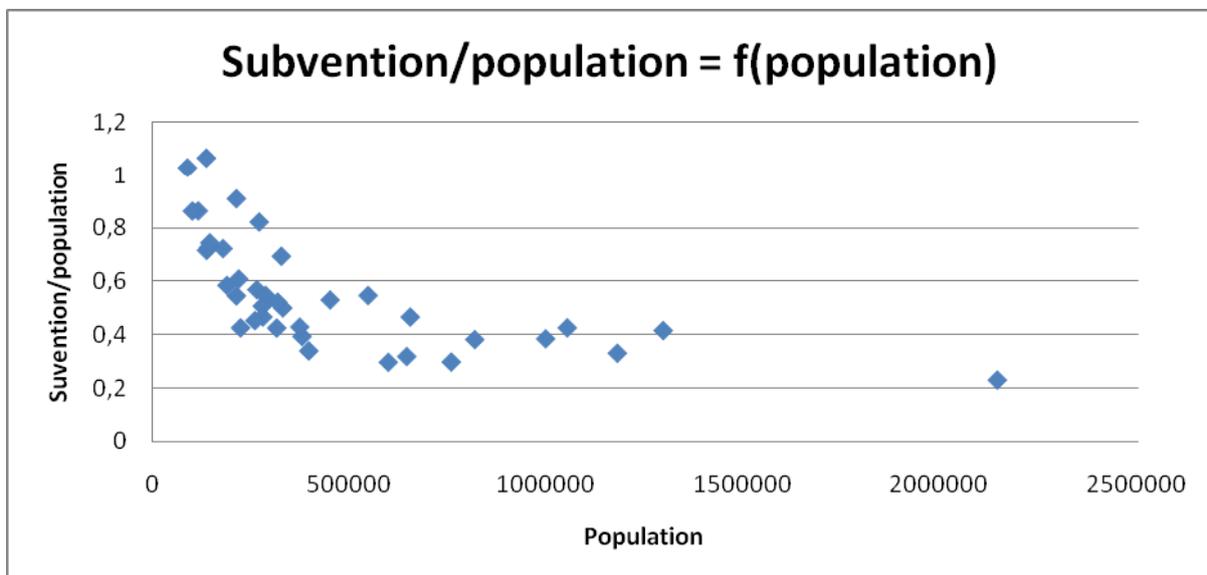
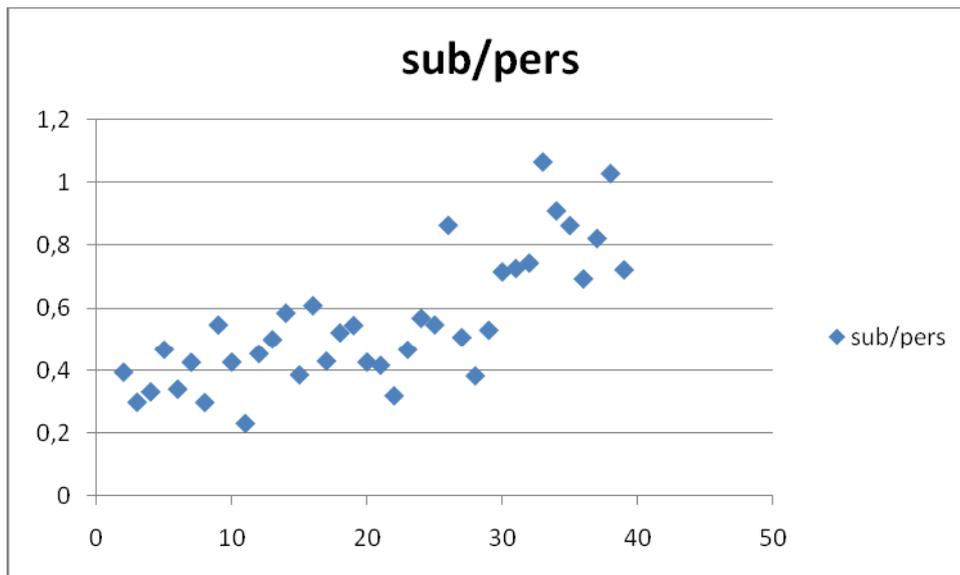


Schéma n° 25 : Rapport subvention sur personnel



II.3- 1-b Classement des agences par indicateur

L'objectif est de rassembler les données précédentes, afin de pouvoir déterminer une typologie d'agences en croisant ces différents indicateurs.

En reprenant les diverses classifications nous obtenons le tableau suivant :

Tableau 23 : Classification des agences d'urbanisme selon les indicateurs

	Effective	Population	Budget	Subvention	CA-CU	Ratio pop/eff	Ratio budget/pop	Ration budget/eff
<b>Petites agences</b>	Essonne Toulon Besançon Longwy Oise St Omer Mulhouse Aix en Provence Maubeuge Nîmes Adour Mantois Boulogne Chalon Angers Belfort Clermont ferrant Troyes Tours Brest Nantes St Étienne Orléans Reims Le Havre Lorient Metz	Chalon en champagne Maubeuge St Omer Belfort Mantois Boulogne Troyes Montbéliard Besançon Adour Metz Aix en Provence Longwy Mulhouse Orléans dunkerque Lorient Oise la vallée Reims Nîmes tours Nancy Angers Brest Clermont Ferrand Rennes Grenoble Le havre Essonne Toulon St Etienne Strasbourg	Essonne St Omer Longwy Oise la vallée Mantois Chalon en champagne Maubeuge Aix en Provence Mulhouse Belfort Troyes Besançon Adour Brest Clermont Ferrand Nîmes Boulogne Angers Brest Le havre Tours Orléans St Etienne Metz Montbéliard Lorient Nantes Dunkerque	Maubeuge Chalon en champagne Longwy Mantois Mantois Boulogne Troyes Besançon Adour Mulhouse Montbéliard Oise la vallée Aix en Provence Nîmes Clermont ferrant Belfort Essonne Orléans Reims Brest Angers Tours Le havre Lorient	Brest Chalon en champagne Clermont ferrant Dunkerque Le Havre Lorient Mantois Marseille Metz Mulhouse St Omer Tours Nîmes	Rennes Montbéliard Chalon en champagne Dunkerque Dunkerque Maubeuge Metz Belfort Troyes Boulogne Mantois Bordeaux Lorient St Omer Reims Orléans Grenoble Strasbourg Marseille Lyon Adour Tours Brest Aix en Provence Toulouse Besançon Angers	Toulon Essonne Ile de France Oise Clermont Ferrand Longwy Havre Mulhouse Nîmes Nantes Saint Etienne Lille	
<b>Moyennes agences</b>	Montbéliard Lille Dunkerque Nancy Rennes Strasbourg Grenoble Toulouse	Nantes Bordeaux Toulouse Lille Lyon Marseille	Marseille Nancy Rennes Strasbourg Grenoble Toulouse Lille	Metz Strasbourg Dunkerque Nantes Nancy Rennes Saint Étienne Grenoble	Aix en Provence Angers Belfort Bordeaux Boulogne Grenoble Maubeuge Montbéliard	Paris Longwy Saint Étienne Havre Nîmes Clermont Ferrand Oise la vallée Lille	Adour Saint Omer Reims Lyon Besançon Brest Mantois Marseille	Marseille Saint Étienne Brest Lorient Paris Belfort Chalon en champagne

				<b>Bordeaux</b>	<b>Nantes Orléans Rennes Saint Étienne Strasbourg Lille Toulouse Nancy</b>	<b>Nantes Mulhouse</b>	<b>Grenoble Strasbourg Orléans Belfort Troyes Rennes Aix en Provence Angers Toulouse Paris Tours</b>	<b>Mantois Troyes St Omer Reims Maubeuge Aix en Provence Toulouse Besançon Nantes Lille</b>
<b>Grandes agences</b>	<b>Marseille Bordeaux Lyon APUR Ile de France</b>	<b>APUR Ide de France</b>	<b>Bordeaux Lyon Paris Ile de France</b>	<b>Lille Marseille Paris Lyon Ile de France Toulouse</b>	<b>Besançon Lyon</b>	<b>Ile de France Toulon Essonne</b>	<b>Boulogne Lorient Chalon Metz Nancy Dunkerque Montbéliard Bordeaux Maubeuge</b>	<b>Ile de France Le havre Nîmes Clermont Ferrand Longwy Essonne Oise la vallée Montbéliard Tours Oise la vallée Dunkerque Mulhouse Adour Orléans Nancy Rennes Metz Lyon Grenoble Boulogne Angers Bordeaux Strasbourg</b>
	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>39</b>

<b>P</b>	<b>M</b>	<b>G</b>
<b>Petites agences</b>	<b>Moyennes agences</b>	<b>Grandes agences</b>

Tableau 24 : Typologie des agences d'urbanisme

Agences	Effectifs	Population	Budget	Subvention	CA / CU	Pop/eff	Budget/pop	Budget/eff	P	M	G
Essonne	P	P	P	P		G	P	G	5	0	1
Toulon	P	P	P	P		G	P		5	0	1
Besançon	P	P	P	P	G	P	M	M	5	2	1
Longwy	P	P	P	P		M	P	G	5	1	1
Oise la vallée	P	P	P	P		M	P	G	6	1	1
Saint Omer	P	P	P	P	P	P	M	G	6	1	1
Mulhouse	P	P	P	P	P	P	M	G	6	1	1
Aix en Provence	P	P	P	P	M	P	M	M	5	3	0
Maubeuge	P	P	P	P	M	P	G	G	5	1	2
Nîmes	P	P	P	P	P	M	P	M	6	2	0
Adour Pyrénées	P	P	P	P		P	M	G	5	1	1
Mantois	P	P	P	P	P	P	M	G	6	1	1
Boulogne	P	P	P	P	M	P	G	G	5	1	1
Chalons en champagne	P	P	P	P	P	P	G	G	6	0	1
Angers	P	P	P	P	M	P	M	G	5	2	1
Belfort	P	P	P	P	M	P	M	G	4	2	1
Clermont-Ferrand	P	P	P	P	P	M	P	G	6	1	1
Troyes	P	P	P	P	P	P	M	G	6	1	1
Tours	P	P	P	P	P	P	M	G	6	1	1
Orléans	P	P	P	P	M	P	M	G	5	2	1
Brest	P	P	P	P	P	P	M	M	6	2	0
Nantes	P	M	P	M	M	M	P	M	3	5	0
Saint Etienne	P	P	P	M	M	M	P	M	4	4	0



Au regard de ces deux tableaux et des divers critères observés, nous obtenons le tableau suivant : (le type de l'agence est défini par la plus grande valeur)

Tableau 25 : Classification des grandes, moyennes et petites agences d'urbanisme :

Petites agences	Aix en Provence Mulhouse Saint Omer Chalon en champagne Clermont-Ferrand Troyes Tours Essonne Maubeuge Nîmes Adour Pyrénées Mantois Boulogne Belfort Angers Orléans Le Havre Saint Etienne Brest Reims Lorient Metz Montbéliard Dunkerque Besançon Longwy Oise la vallée Toulon Lorient	27
Moyennes agences	Nancy Rennes Toulouse Strasbourg Grenoble Lille Nantes Marseille	8
Grandes agences	Lyon Paris Ile de France Bordeaux	4

Le croisement de nos indicateurs donne la typologie suivante :

27 petites agences  
8 moyennes agences  
4 grandes agences

Au regard de cette typologie et du premier panel d'agences d'urbanisme à observer déterminé auprès des professionnels des agences, nous obtenons :

Tableau 26 : Les agences retenues

Petites agences	Aix en Provence Clermont-Ferrand Troyes Tours Nîmes Adour Pyrénées Angers Orléans Dunkerque
Moyennes agences	Rennes Grenoble Nantes Bordeaux Lille
Grandes agences	Lyon

Pour conclure, nous constatons qu'établir une typologie des agences d'urbanisme reste un exercice périlleux. Puisque, comme nous le développerons par la suite, ces indicateurs ne sont pas les seuls à déterminer l'importance ou non d'une agence d'urbanisme.

Toutefois, cette classification fait ressortir la prédominance de petites agences d'urbanisme, correspondant parfaitement à une volonté aujourd'hui clairement affichée. Elle présente également le cas atypique de l'agence d'Île de France, et l'existence de deux grosses structures celles de Lyon et de Marseille.

Malgré les résultats obtenus, il nous semblait que le choix de ce panel était relativement représentatif. Il retient quinze agences sur trente trois en métropole, celui-ci retenant plus de 40% pourcent d'agences à observer.

### **II.3- 2- Analyse en composante principale**

Parmi l'ensemble des paramètres qui peuvent caractériser le couple agence et milieu local d'inscription, pour cette analyse, nous en avons retenu deux principaux et leur rapport, le personnel de l'agence et la population de l'agglomération (recensement 1999). Nous avons ajouté à ces trois paramètres, le montant des subventions qui caractérisent un niveau d'activités, sachant que le budget global des agences est quasiment proportionnel à leur personnel, ce budget étant en grande partie composé par les salaires du personnel.

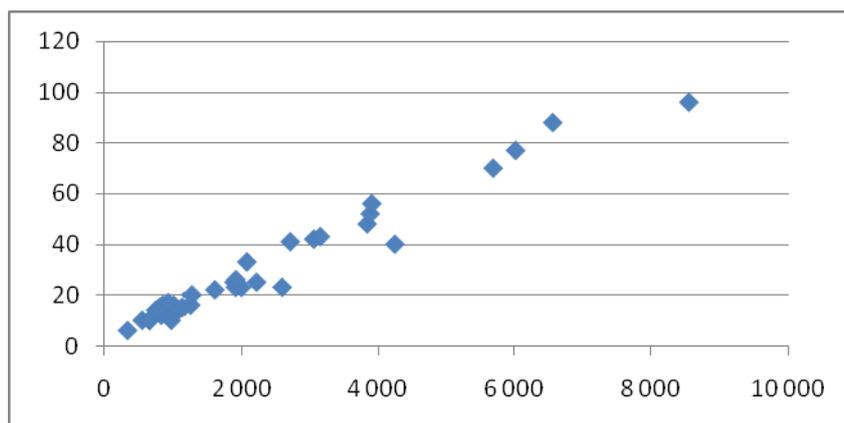


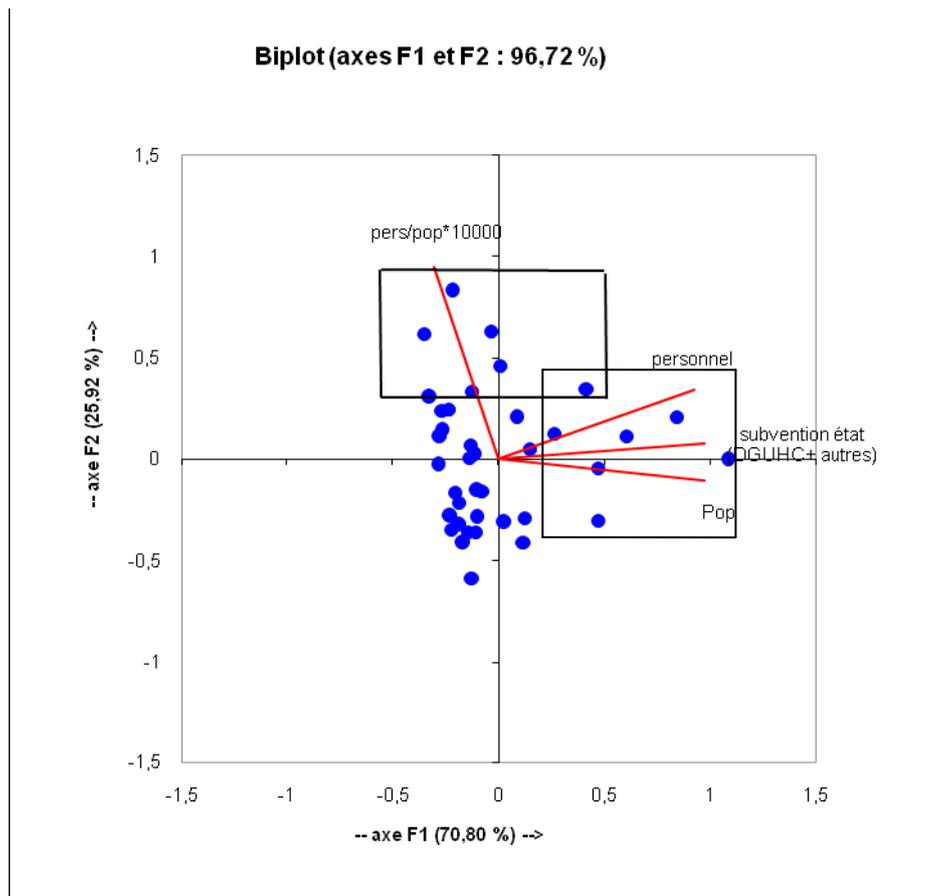
Tableau n°27 : Personnel agence (ordonnée) et budget en k€ (abscisse)

Agences	subvention état (DGHUC+ autres)	personnel	(pers/pop)*10000	population agglomération
Maubeuge	88 000	13	1,27	101 989
Chalons en champagnes	92 100	15	1,67	89 622
Longwy	95 600	10	0,45	224 414
Mantois	98 900	14	1,01	138 198
Saint Omer	101 056	10	0,85	117 043
Boulogne	104 107	15	1,05	143 316
Troyes	108 900	17	1,16	146 417
Besançon	111 000	10	0,53	189 860
Adour Pyrénées	116 700	14	0,65	214 000
Mulhouse	118 200	12	0,46	260 925
Montbéliard	130 000	33	1,83	180 000
Oise la vallée	131 100	10	0,36	280 914
Aix en Provence	133 900	13	0,59	220 000
Nîmes	134 500	13	0,41	316 388
Clermont Ferrand	135 200	16	0,40	398 000
Lorient	142 000	25	0,89	280 000
Belfort	146 235	16	1,16	137 408
Essonne	150 000	6	0,16	380 881
Orléans	151 200	22	0,83	266 000
Reims	157 641	24	0,83	288 000
Brest	160 900	23	0,61	375 000

Angers	166 000	16	0,48	332 000
Tours	166 500	20	0,63	319 000
Le havre	178 400	25	0,42	600 000
Metz	194 588	26	1,21	214 000
Strasbourg	206 200	48	0,74	647 000
Dunkerque	223 500	41	1,51	272 000
Nantes	226 600	23	0,30	760 000
Nancy	227 500	42	1,28	328 000
Rennes	239 800	43	0,95	452 187
Saint Étienne	299 996	23	0,42	548 533
Grenoble	305 900	52	0,79	656 000
Bordeaux	313 200	77	0,94	819 846
Toulouse	385 200	56	0,56	1 000 000
Lille	391 200	40	0,34	1 182 000
Marseille	449 300	70	0,66	1 054 828
Paris (apur)	495 600	96	0,45	2 147 857
Lyon	539 817	88	0,68	1 298 717

Une analyse en composante principale de ces quatre paramètres donne deux directions principales. La direction représentée par l'axe 1 (abscisse) résulte d'une combinaison des directions représentées par la population de l'agglomération, le montant de la subvention et le personnel de l'agence. L'axe 2 est essentiellement composé par le rapport personnel de l'agence sur la population de l'agglomération. L'orthogonalité de cet axe au précédent traduit son indépendance. La distribution des agences sur ce repère est alors la suivante :

(Schéma n°26 : Une analyse en composante principale)



Cette répartition peut être analysée comme étant composée de trois sous-ensembles. Le premier rassemble les agences marquées par un personnel important, situées au sein de grandes agglomérations ; il correspond aux « grandes agences » définies comme telle par la profession. Les sept premières sont dans l'ordre, celles des agglomérations suivantes, Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Grenoble.

Le second ensemble correspond aux agences pour lesquelles le rapport entre leur personnel et la population de l'agglomération urbaine est le plus élevé. Les sept premières sont les suivantes, Montbéliard, Dunkerque, Chalons en champagnes, Nancy, Bordeaux, Metz, Maubeuge.

Le troisième correspond aux agences moyennes et petites, selon les paramètres utilisés.

Parmi les agences constituant ces trois groupes, celles enquêtées sont les agences dont le nom est souligné.

Groupe 1 (7 agences) : Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Grenoble

Groupe 2 (7 agences) : Montbéliard, Dunkerque, Chalons en champagnes, Nancy, Bordeaux, Metz, Maubeuge

Groupe 3 (25 agences) : Strasbourg, Saint Étienne, Nantes, Rennes, Le Havre, Brest, Tours, Angers, Clermont-Ferrand, Reims, Essonne, Lorient, Orléans, Nîmes, Oise la vallée, Mulhouse, Aix en Provence, Adour Pyrénées, Longwy, Besançon, Belfort, Troyes, Boulogne, Mantois, Saint Omer

Le taux de représentation de chaque groupe est le suivant, les contraintes d'enquête faisant du groupe 2 le moins représenté :

	Nombres enquêtés sur total	Ratio
Groupe 1	4/7	0,57
Groupe 2	2/7	0,29
Groupe 3	10/25	0,40

En conclusion, cette approche est celle qui se rapproche le plus de la classification édictée par les professionnels d'agence.